



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 18/12/2018



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> Contact client

---

### J03 Avis d'attribution de marché standard Dir24

Département(s) de publication : **94**

Annonce No **18-166674**

---

I. II. IV. V. VI.

### AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

#### SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

##### I.1) NOM ET ADRESSES

Commune de Charenton-le-Pont, 48, rue de Paris, 94220, Charenton-le-Pont, F, Téléphone : (+33) 1 46 76 46 76, Courriel : [marchespublics@charenton.fr](mailto:marchespublics@charenton.fr), Fax : (+33) 1 46 76 46 69, Code NUTS : FR107

##### Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.charenton.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.achatpublic.com>

##### I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

##### I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

##### I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

#### SECTION II : OBJET

##### II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) **Intitulé** : Entretien et réparation des systèmes de détection incendie, de désenfumage naturel et mécanique, des installations d'extincteurs automatiques des bâtiments communaux

Numéro de référence : AO1807

##### II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 50413200

Descripteur supplémentaire :

##### II.1.3) Type de marché

Services

**II.1.4) Description succincte :** Le présent accord-cadre a pour objet l'entretien et la réparation du matériel des systèmes de sécurité incendie, de détection incendie, du matériel des systèmes de désenfumage naturel/mécanique, ainsi que l'entretien hebdomadaire, semestriel et annuel et la réparation des installations d'extincteurs automatiques à eau de type sprinkler des bâtiments communaux. Cet accord-cadre prévoit aussi le remplacement de ce matériel selon les besoins et les diagnostics. Le Pouvoir adjudicateur a décidé de ne pas lancer la consultation en lots séparés pour les motifs suivants : l'objet de l'accord-cadre ne permet pas l'identification de prestations distinctes, c'est-à-dire que les prestations ne sont pas susceptibles "par leur nature et compte tenu de l'objet de l'accord-cadre, de faire l'objet de lots différents".

**II.1.6) Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : non

**II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA) :**

Valeur

ou

Offre la plus basse : / Offre la plus élevée : prise en considération (Hors TVA)

Mots descripteurs : Détection incendie, Sécurité incendie

**SECTION II : DESCRIPTION**

**OBJET : Entretien et réparation des systèmes de détection incendie, de désenfumage naturel et mécanique, des installations d'extincteurs automatiques des bâtiments communaux**

**II.2) DESCRIPTION**

**II.2.1) Intitulé :**

Lot n° :

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 50413200

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 31625100

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 42521000

Descripteur supplémentaire :

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FR107

Lieu principal d'exécution : Charenton-le-Pont

**II.2.4) Description des prestations :** Le contrat est conclu pour une période de 24 mois à compter de la date de notification du contrat. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de chaque période de reconduction est de 24 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois. En outre, il s'agit d'un marché à prix global et forfaitaire pour les visites d'entretien. Concernant la partie unitaire (interventions de réparation du matériel pour l'ensemble des équipements): il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande avec minimum et maximum. Montant total des prestations unitaires (interventions de réparation) pour la période initiale de l'accord-cadre : Minimum HT 15 000,00 euro(s) ; Maximum HT 180 000,00 euro(s). Ces montants seront identiques pour la période de reconduction.

**II.2.5) Critères d'attribution**

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 40

2. Valeur technique : méthodologie d'intervention pour assurer les prestations d'entretien et de réparation, pour assurer l'astreinte / Pondération : 15

3. Valeur technique : les délais d'établissement des devis, d'intervention pour réparation, d'approvisionnement en pièces de rechange / Pondération : 10

4. Valeur technique : les fiches techniques du matériel utilisé : descriptif, provenance, fournisseur et les certifications / Pondération : 10

5. Valeur technique : la description des mesures de sécurité et de protection mises en œuvre lors des interventions / Pondération : 5

Prix :

1. Prix / Pondération : 60

**II.2.11) Information sur les options**

Options : non

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

**II.2.14 Informations complémentaires :** Le critère Prix, pondéré à 60% (cf. point II.2.5 "Critères d'attribution"), se décompose en trois sous-critères comme suit : - Prix forfaitaire analysé d'après les DPGF (15%) ; - apprécié d'après les DQE pour les prix des BPU (25%) ; - apprécié d'après les coûts de main-d'œuvre et déplacements en période ouvrée et en période d'astreinte (20%)

Mots descripteurs : Détection incendie

## **SECTION IV : PROCÉDURE**

### **IV.1) DESCRIPTION**

#### **IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

Explication :

#### **IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

#### **IV.1.6) Enchère électronique :**

#### **IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

### **IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

#### **IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure**

Numéro de l'avis au JO série S : 2018/S 146-334435 du 01/08/2018

#### **IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique**

#### **IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de préinformation :**

## **SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ**

Marché n° : AO1807

Lot n° :

**Intitulé : Entretien et réparation des systèmes de détection incendie, de désenfumage naturel et mécanique, des installations d'extincteurs automatiques des bâtiments communaux**

Un marché/lot est attribué : oui

#### **V.1) Informations relatives à une non-attribution**

Le marché/lot n'a pas été attribué

#### **V.2) Attribution du marché**

##### **V.2.1) Date de conclusion du marché : 7 décembre 2018**

##### **V.2.2) Informations sur les offres**

\* Nombre d'offres reçues : 2

Nombre d'offres reçues de la part de PME : 1

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres États membres de l'UE :

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'États non membres de l'UE :

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 2

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : non

##### **V.2.3) Nom et adresse du titulaire**

DELTATECH SAS , ZA 15, avenue Eiffel , 77220, GRETZ ARMAINVILLIERS, F, Code NUTS : FR102

Le titulaire est une PME : oui

##### **V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot**

Estimation initiale du montant total du marché/du lot : H.T

Valeur totale du marché/du lot : 477 174

ou

Offre la plus basse : / Offre la plus élevée : prise en considération

Monnaie : euros

##### **V.2.5) Information sur la sous-traitance**

Valeur ou pourcentage de la part du marché susceptible d'être sous-traitée :

Valeur hors TVA : euros  
Proportion : %  
Description succincte de la part du contrat sous-traitée :

## **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

### **VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Le montant du marché ( cf. Point V.2.4 "Informations sur le montant du marché ") se décompose comme suit pour la période initiale : 1) Concernant la partie forfaitaire, pour les visites d'entretien, le montant est de 58 587,00 euros (H.T.). 2) Concernant la partie unitaire, pour les interventions de réparation du matériel pour l'ensemble des équipements, le montant est défini comme suit : minimum 15 000,00 euros (H.T.), maximum 180 000,00 euros (H.T.). Les montants sont identiques pour la période de reconduction. l'accord-cadre est consultable après rendez-vous pris 48 heures à l'avance à la mairie de Charenton-Le-Pont, Direction de la Commande publique, 16, rue de Sully 94220 Charenton-Le-Pont, tél: (+33) 1 46 76 46 76. Les concurrents évincés peuvent exercer un recours de pleine juridiction devant le juge administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis.

### **VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**

#### **VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Melun, 43, rue du Général de Gaulle Lieu dit case postale n°8630, 77008, Melun Cedex, F, Téléphone : (+33) 1 60 56 66 30, Courriel : [greffe.ta-melun@juradm.fr](mailto:greffe.ta-melun@juradm.fr)

#### **VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :**

#### **VI.4.3) Introduction de recours :**

#### **VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

Tribunal Administratif de Melun, 43, rue du Général de Gaulle Lieu dit case postale n°8630, 77008, Melun Cedex, F, Téléphone : (+33) 1 60 56 66 30, Courriel : [greffe.ta-melun@juradm.fr](mailto:greffe.ta-melun@juradm.fr)

### **VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

18 décembre 2018

